

Rentrée scolaire 2016 : Paris obtient le maintien des effectifs enseignants

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale s'est réuni jeudi pour préparer la rentrée scolaire de septembre 2016. La Ville de Paris salue l'engagement de l'Education nationale à maintenir les effectifs enseignants.

Le Comité Départemental de l'Education nationale (CDEN) s'est réuni jeudi pour examiner le projet de carte scolaire pour la rentrée de septembre 2016. Selon les premières estimations de l'Education nationale, les écoles maternelles et élémentaires parisiennes compteront 2.000 enfants de moins qu'à la précédente rentrée. En conséquence, le Rectorat de Paris prévoit la fermeture de 85 classes. Il devrait aussi procéder à l'ouverture de 22 classes, dans les établissements où les effectifs progressent.

Avec moins d'élèves, le maintien du nombre d'enseignants, permettra d'améliorer le taux d'encadrement des enfants et de renforcer les brigades de remplacement, mobilisées par exemple lors d'un arrêt maladie, et les dispositifs dits de « Refondation de l'école »

« Cette décision est le fruit du dialogue constructif qui s'est tenu ces dernières semaines entre le Rectorat, la Ville de Paris et les Mairies d'arrondissements. Nous avons ainsi obtenu l'annulation de 6 fermetures de classes, à l'école maternelle Blanche (9e) et dans les écoles élémentaires Martel (10e), Antoine Chantin (14e), Evangile (18e), Cheminets (19e) et Tandou (19e). Le Rectorat a aussi accepté 4 ouvertures complémentaires, dans les écoles élémentaires Diderot (12e), Kuss (13e), Dombasle (15e) et Simplon (18e) », salue Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire en charge des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs.

« La rentrée prochaine devrait voir les conditions d'accueil et la prise en charge des enfants améliorées. Les remplacements pourront être effectués plus rapidement par des enseignants formés. Les dispositifs, prévus dans le cadre de la loi de Refondation de l'école, seront renforcés, notamment "Plus de maître que de classes" : avec 19 écoles situées en zone d'éducation prioritaire bénéficieront d'un enseignant supplémentaire », détaille l'élue.

Lors de ce CDEN, la Ville de Paris a également rappelé son attachement à la scolarisation des tout petits. « La capitale reste en retard dans ce domaine. Il est important que les classes de Très Petite Section existantes soient conservées et que d'autres voient le jour. L'Education Nationale s'est fixé pour objectif la scolarisation de 30% des enfants de 2 ans dans les quartiers

prioritaires : nous avons encore du chemin à parcourir pour atteindre ce taux », analyse Alexandra Cordebard.

Les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), dont les professionnels œuvrent au quotidien pour pallier aux difficultés d'apprentissage que rencontrent certains élèves, doivent eux aussi être sanctuarisés et renforcés. « A Paris, ces personnels sont très présents et efficaces auprès des enfants qui en ont besoin. Le Rectorat a pu constater lors de ce CDEN à quel point nous sommes attachés à la poursuite de leur action », ajoute l'adjointe à la Maire.

« Si ce CDEN promet une rentrée scolaire 2016 apaisée et positive, je resterai attentive à ce que les engagements pris par le Rectorat se traduisent en actes, afin que les conditions d'enseignement soient les meilleures possibles pour les petits Parisiens et leurs parents », conclut l'élue.

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61